



Compte-rendu du CTA du 15 novembre 2019

Point sur la rentrée 2019

- Résultats aux examens

I - Résultats au Brevet des collèges

Toutes séries confondues, 42028 candidats se sont présentés à l'examen du brevet dans l'académie de Grenoble à la session 2019 (candidats suisses exclus), soit 157 candidats en plus par rapport à 2018.

A compter de la session 2018, le DNB prend en compte deux éléments pour les candidats sous statut scolaire :

- les niveaux de maîtrise des 8 composantes du socle commun (éventuellement un bonus d'un enseignement facultatif ou LSF) pour un total de 400 points,
- les résultats obtenus à l'épreuve orale et aux quatre épreuves écrites terminales pour un total de 400 points,

Pour l'attribution du diplôme, le candidat doit obtenir au moins 400/800 points, total constitué par ces deux éléments complémentaires l'un de l'autre.

Le taux de réussite (86,3%) est en diminution de 1,2 points sur un an.

Cette baisse concerne un grand nombre d'académie et s'explique notamment par les résultats générés par l'épreuve de mathématique série générale.

Dans ce contexte, le taux de réussite diminue pour la série générale et en baisse en série professionnelle :

- 88,39 % pour la série générale (88,94% en 2018),
- 70,23 % pour la série professionnelle (75,38% en 2018).

Ces résultats, toutes séries, sont également à différencier selon les départements : taux de réussite en Haute-Savoie : 87,87%, en Savoie : 85,96%, en Ardèche : 87,59%, en Drôme : 84,92% et en Isère : 85,77%.

L'UNSA Education soutient la demande des OS concernant les aménagements nécessaires des locaux en prévision des périodes de canicule.

Réponse SG : Un travail est engagé avec l'Association des Départements de France (ADF) et les collectivités locales.

L'UNSA Education demande une déconnexion des résultats du brevet et de la saisie sur affelnet.

Réponse SG : Les contraintes du calendrier national ne le permettent pas.

II - Résultats au baccalauréat

Toutes séries confondues, dans l'académie de Grenoble, 32696 candidats ont obtenu leur Baccalauréat lors des sessions de juin et septembre 2019 (hors baccalauréat agricole et candidats des établissements étrangers mais VAE inclus), soit une hausse de 209 bacheliers (+0,64%) par rapport à 2018 (32487 candidats ont obtenus leur baccalauréat en 2018).

Le taux de réussite global à l'examen s'est élevé à 90% soit une augmentation de 0,3 point (session 2018 : 89,7%) toutes séries confondues.

Le taux de réussite du baccalauréat général est en augmentation de 0,8 point (2019: 93,5% - 2018 : 92,7%) dans l'académie, soit +2,3 points par rapport au taux de réussite en France métropolitaine (2019 : 91,2%).

Le taux de réussite du baccalauréat technologique est en diminution de 0,6 points (2019 : 89% - 2018 : 89,6%). Il reste plus élevé de 0,9 point par rapport au taux de réussite en France métropolitaine (2019 : 88,1%).

Le taux de réussite du baccalauréat professionnel est stable (2019 : 82,7% - 2018 : 82,7%), soit une augmentation de 1 point (2019 : 81,2% - 2018 : 80,2%) dans le domaine de la production et une diminution de 0,7 points (2019 : 84,3% - 2018 : 85%) dans le domaine des services. Le taux de réussite de l'académie est plus faible de 3,4 points dans le domaine de la production (2019 : 84,6%) et plus élevé de 0,9 point dans le domaine des services (2019 : 83,4%) par rapport à la France métropolitaine.

Dans le cadre de la réforme du bac, l'UNSA Education porte comme d'autres OS la demande de maintien du bac ancienne formule pour les élèves de 3^{ème} année des 4 pôles ski de l'académie. Elle a adressé un courrier à la rectrice en ce sens sans réponse à ce jour.

III – Résultats aux examens de niveau V

Pour les CAP, 8819 candidats ont obtenu leur diplôme lors des sessions de juin 2019 et, soit une baisse de 706 lauréats (-7,7%) par rapport à 2018 (9535 candidats ont obtenus leur CAP en 2018). Cette baisse s'explique par une diminution de plus de 1000 candidats du fait de la transformation du CAP petite enfance.

Le taux de réussite dans le domaine de la production est en hausse de 0,3 points (2019 : 85,3% - 2018 : 85%), et une baisse de 0,7 point est à constater dans le domaine des services (2019 : 83% - 2018 : 83,7%).

Pour les BEP, 6185 candidats ont obtenu leur diplôme lors des sessions de juin 2019, soit une baisse de 167 lauréats (-2,85%) par rapport à 2018 (6348 candidats ont obtenus leur BEP en 2018). Le taux de réussite est en baisse de 0,4 point dans le domaine de la production (2019 : 82,6% - 2018 : 83%), et en hausse de 0,4 points dans le domaine des services (2019 : 85,3% - 2018 : 84,9%).

IV – Résultats aux BTS

Pour les BTS, 5381 candidats scolarisés dans les cinq départements de l'académie et hors BTS agricole, ont obtenu leur diplôme lors de l'unique session de juin 2019, soit une hausse de 40 lauréats par rapport à 2018 (5341 candidats ont obtenus leur BTS en 2018). Le taux de réussite est en baisse de 1,8 point dans le domaine de la production (2019 : 77,2% - 2018

: 79%) et il est en baisse de 0,7 point dans le domaine des services (2019 : 75,7% - 2018 : 76,4%).

- Bilan de l'orientation et de l'affectation des élèves

Orientation des élèves :

Entre 2018 et 2019, l'académie de Grenoble connaît une quasi stabilité des décisions d'orientation de la 3ème (générale) vers la 2nde GT (66,7% en 2019 contre 67% en 2018).

En parallèle, les décisions d'orientation vers la voie professionnelle ont peu évolué (+0,3 pts)

En fin de 2ndeGT, il y a une diminution des orientations vers la voie technologique (28,4% en 2019 contre 29% en 2018), notamment en 1 ère STI2D (-0,6 point). En revanche le taux de passage en STMG augmente (+0,5 point) et celui de STL reste stable.

Remarque : Augmentation massive de l'orientation en STMG en 2017 s'est soldée par des échecs au Bac. La STMG ne doit pas être une voie de relégation

On observe également une baisse des orientations vers la voie professionnelle (3,9% en 2019 contre 4,3% en 2018) compensée par une hausse des orientations vers la 1^{ère} générale (67,8% en 2019 contre 66,7% en 2018).

Affectation des élèves en 2019 :

- Au premier tour, 96,7% des élèves ayant candidaté sur AFFELNET ont pu être affectés (96,5 % en 2018).
- Au second tour (mois de Juillet), 364 places vacantes en voie professionnelle ont été recensées dans les établissements publics de l'Education Nationale, sur lesquelles ont pu être affectés 302 élèves. (469 places vacantes et 396 élèves affectés en 2018).
- Au 3ème tour, 305 élèves ont été affectés en voie professionnelle contre 292 en 2018.

Accès à l'enseignement supérieur

En 2019, le nombre de candidats inscrits sur parcoursup a augmenté de +11,1% par rapport à 2018.

Cette hausse est due, en grande partie, aux inscrits issus de réorientation (+36,5%) et au nombre de candidats en reprise d'étude (61,7%).

98,7 % des candidats ont reçu au moins une réponse positive.

Apprentissage :

A la rentrée 2019, on note une augmentation des vœux 1 en apprentissage tout public confondu. 2647 jeunes ont fait ce vœu.

Cela représente +57 élèves soit +2,2% par rapport à 2018.

Remarque : ces données sont à préciser car la moitié seulement des CFA a répondu à l'enquête du rectorat

- Bilan des moyens et des personnels

1^{er} degré

La politique académique de répartition des dotations entre les départements :

L'académie enregistre une évolution démographique de - 1781 élèves (-0.6%) entre les constats d'effectifs des rentrées 2018 et 2019 pour un prévisionnel de – 92 élèves.

La dotation académique de 31 ETP de postes enseignants a été augmentée de 2 ETP supplémentaires dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme. (dép 38 et 73)

La dotation a permis d'accompagner l'évolution de la démographie, mais aussi les priorités nationales données au premier degré.

108 ETP ont été déployé pour le dédoublement CP/CE1 REP et REP+, ce qui porte à 556 le nombre d'emplois consacrés au dédoublement.

Répartition R 2019 : 07 : -13 / 26 : - 15 / 38 : +9 / 73 : - 14 / 74 : + 66

Pour l'UNSA Education, les moyens consacrés au dédoublement en CP/CE1 REP et REP+, s'ils sont louables, ne doivent pas avoir pour conséquence une augmentation des effectifs par classe dans les autres niveaux ainsi que dans les secteurs hors REP en maternelles et élémentaires.

Second degré

A la rentrée 2019, au niveau **des collèges** de l'académie qui accueillent 134 934 élèves, ce sont 168190 heures d'enseignement qui sont déployées, avec un taux d'heures supplémentaires moyen de 8.20 %.

En lycées d'enseignement général et technologique, et en lycées polyvalents 134445,17 heures sont implantées dans les D.G., soit une variation de 28273,17 heures par rapport à l'enveloppe initiale.

En lycée professionnel, 22708,34 heures sont attribuées.

Dans les E.R.E.A., le nombre d'heures d'enseignement attribué à la rentrée 2019 est de 1 444.5 heures soit une variation de +9 heures par rapport à l'enveloppe initiale.

Pour l'UNSA Education, l'augmentation du taux d'HSA n'est pas acceptable tout comme le fait d'imposer une 2^{ème} heure supplémentaire à chaque professeur.

Dispositif AESH

Augmentation des moyens : + 93 ETP au 1/9/2019 augmenté de +50 ETP en octobre 2019

Pour la rentrée 2020, 4000 ETP sont prévus nationalement et l'académie demandera des moyens supplémentaires.

A ce jour, 1000 élèves sont en attente de prise en charge (8%). / 5,3% en octobre 2018)

Personnels AESH : 4800 (hors contrat aidés) / 5500 en tout.

Un GT sur le guide AESH sera prévu avant la fin d'année civile 2019.

L'UNSA Education fait part des difficultés rencontrées par les AESH suite au retard de versement des salaires de septembre et sur l'impossibilité de certain.e.s AESH d'avancer les sommes pour se rendre aux formations quand elles sont éloignées.

Bilan des affectations des personnels enseignant du second degré

Le nombre de participants au mouvement 2019 est en baisse : 3104 participants en 2019 contre 3270 en 2018.

Le taux de mobilité diminue passant de 50,73% en 2018 à 47,78% en 2019.

Le taux de mobilité des participants volontaires diminue aussi avec 28,45% des collègues qui mutent.

65,9% des participants volontaires obtiennent un vœu précis « établissement ».

L'UNSA Education vous propose son analyse du mouvement intra :

[Cliquez ICI](#)

L'UNSA Education rappelle l'inquiétude des élu.e.s et des personnels suite à la promulgation de la loi FP qui ampute les CAPA du dossier mobilité. L'optimisme de l'administration sur la bonne marche des opérations de mut 2020 n'est pas partagé !

Point sur la réforme des lycées – enseignements de spécialité

Choix des enseignements de spécialité

La réforme n'a pas impacté le choix d'orientation des élèves et de leurs familles vers la voie générale. En effet, que cela soit au niveau des demandes des familles ou des taux de passage de la 2GT vers la 1^{ère} G, on constate une stabilité des taux (pour les demandes 2018 : 71,7% ; en 2019 : 71,6% - pour les taux de passage 2018 : 64,43% ; en 2019 : 64,97%).

On constate que le pourcentage d'élèves inscrits dans les enseignements de spécialité est très proche des demandes formulées en juillet par ces mêmes élèves. Seuls 16 enseignements de spécialité, ouverts en carte scolaire, dans 15 lycées n'ont pas été choisis par les élèves. Ils concernent majoritairement l'enseignement des langues anciennes.

Les combinaisons

En ce qui concerne les 3 choix de combinaisons d'enseignements de spécialité, on dénombre, dans notre académie, plus de 200 combinaisons différentes.

Un peu plus de 80% des élèves sont cependant répartis sur 15 combinaisons. On remarque que plus d'un quart des élèves (27,9%) ont choisi « la combinaison « maths, physique chimie, SVT » ce qui correspond à la filière S SVT dans laquelle étaient scolarisés un peu plus de 38% des élèves. Le nombre important de choix des enseignements de spécialité (ES) a probablement contribué à cette évolution en donnant l'opportunité de parcours plus personnalisé en voie générale.

Les réseaux

Sur les 31 réseaux proposés en carte scolaire, un peu moins de 200 élèves sont inscrits dans 14 réseaux d'établissements. Dans l'académie, 1,3% des élèves (307) sont inscrits dans un établissement différent de celui dans lequel ils étaient inscrits en seconde et suivent un enseignement de spécialité non proposé dans cet établissement.

L'UNSA Education se questionne comme d'autres OS sur l'opportunité de faire appel au CNED pour palier à l'absence d'ES dans l'établissement, notamment en art plastiques et NSI.

Constats effectifs élèves rentrée 2019 et prévisions d'effectifs élèves pour la rentrée 2020-2021

L'académie présente une évolution démographique en baisse de – 328 élèves, due à une diminution des effectifs dans le premier degré de – 1781 élèves entre 2018 et 2019. Le second degré public quant à lui connaît une évolution positive avec 1453 élèves de plus.

Le 1er degré public

Les effectifs à la rentrée 2019 sont en baisse : - 1465 élèves en préélémentaire (- 1,3%) et de – 357 élèves en élémentaire (- 0,2%).

Quatre départements voient leurs effectifs baisser : l'Isère : -999 élèves, la Drôme : -545 élèves, la Savoie : -295 élèves et l'Ardèche : -382 élèves. Les effectifs de la Haute-Savoie augmentent de 440 élèves.

A la rentrée 2020 dans l'académie, cette baisse devrait se poursuivre (prévision de – 1350 élèves).

Le 2nd degré public (y compris post bac)

Dans le second degré, à la rentrée 2019, l'académie affiche à nouveau une démographie positive avec 1453 élèves supplémentaires dans les collèges et lycées de l'académie (y compris les classes post-baccalauréat), ce qui représente +0,6%.

Toutefois, la hausse prévue était de + 1649 élèves ; l'écart à la prévision se concentre sur secondes générales et technologiques (soit – 553 élèves que prévu) et sur les STS et assimilés (soit – 229 élèves que prévu).

Trois départements sont en hausse : +512 élèves en Isère, +46 élèves en Savoie et +966 élèves en Haute-Savoie.

Deux départements sont en baisse : - 51 élèves en Ardèche, - 20 élèves en Drôme, Le niveau collège (hors SEGPA et ULIS) connaît une hausse de ses effectifs de +1,3% (+1668 élèves).

La voie générale et technologique en lycée enregistre une baisse de ses effectifs (-0,7% avec -472 élèves).

L'enseignement professionnel connaît également une légère baisse des effectifs (-0,2% avec – 49 élèves).

La rentrée 2020 devrait afficher une nouvelle hausse de 955 élèves pour l'académie

Mouvement 2020 : postes spécifiques enseignants à l'inter-académique

Dans le cadre du mouvement des personnels enseignants, l'académie enregistre 48 demandes d'évolution de postes spécifiques nationaux vacants pour la prochaine rentrée 2020.

Le nombre de poste spécifique nationaux représente quant à lui 3,18% du total des postes d'enseignement à la même date contre 3,35% à la précédente rentrée.

L'examen des demandes a été soumis à l'expertise des corps d'inspection et à l'étude des services en conformité à la nomenclature nationale des postes ouvrant droits à un profilage.

Schéma directeur de formation continue

L'allocation de formation aux personnels enseignants dans le cadre de formations suivies pendant les périodes de vacance de classe s'élève à 20 € brut de l'heure. La réalisation d'action de formation dans le cadre de la mobilisation du CPF ouvre également droit à cette allocation. L'arrêté du 6 sept 2019 fixant cette rémunération a un effet rétroactif remontant au 1^{er} avril 2019.

L'UNSA Education rappelle sa ferme opposition à la formation obligatoire hors temps scolaire.

La SG répond que les journées sur les congés scolaires seront limitées au maximum faute de moyens pour les payer.

Questions diverses :

- Compte personnel de formation (UNSA Education) :

Depuis la mise en œuvre du CPF en octobre 2018, 5 commissions se sont tenues et

180 dossiers ont été étudiés. Le taux de satisfaction est de 80% pour 181 enseignants, 23 ATSS et 36 personnels de santé/social/vie scolaire

Les allocations s'élèvent au total à 112746€ pour une moyenne de 643€ pour les enseignants, 687€ pour les ATSS et 530€ pour les personnels de santé/social/vie scolaire

Les refus correspondent :

- A une position administrative contraignante (disponibilité,...)
- A un défaut de pièces justificatives (absence de devis,...)
- A des situations relevant des RH
- A des demandes pas en lien avec une évolution professionnelle.

Des formations gratuites n'ont pas été comptabilisées même si les crédits temps ont été défalqués.

- **EPS & SEGPA**

L'EPS en SEGPA ne devra être enseignée que par des professeurs d'EPS. Pas de DG supplémentaire. Des co-animations possibles sauf pour 3 à 4 collèges pour lesquels la situation doit être travaillée.